



Appel à initiatives estivales 2026 – Fonds complémentaire Politique de la Ville – Ville de Rouen

Quartiers prioritaires : Hauts-de-Rouen et Grammont – Saint-Sever – Orléans

1. Contexte et objet

Dans le cadre de la Politique de la Ville, la Ville de Rouen lance un appel à initiatives visant à soutenir des projets portés par les associations locales (associations agissant de manière récurrente sur les Quartiers prioritaires rouennais) durant la période estivale (juillet à septembre) à destination des habitants des quartiers prioritaires.

Il s'agit de faire vivre les quartiers, de renforcer les solidarités et de contribuer à une dynamique collective positive.

Les projets devront s'inscrire dans une logique de proximité, de réactivité (réponse à des besoins identifiés) ou d'expérimentation.

2. Objectifs

Objectif général

Il s'agit de favoriser la cohésion sociale, l'inclusion et l'épanouissement des habitants durant la période estivale, en proposant des actions accessibles, attractives et adaptées à tous les publics (enfants, jeunes, familles, seniors).

L'été doit être un temps de « respiration », de découverte et de partage, en investissant les espaces de vie et en allant vers les habitants.

Objectifs opérationnels

Les projets devront répondre à un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Créer du lien et lutter contre l'isolement (favoriser les rencontres et la convivialité)
- Encourager l'expression et le bien-être (proposer des temps de respiration, de créativité et de valorisation des talents)
- Stimuler la curiosité et l'esprit critique (développer des actions ludiques, éducatives et participatives (culture, médias, sciences...))

- Favoriser l'engagement des habitants (impliquer les jeunes et les habitants dans des projets collectifs)
- Promouvoir l'ouverture et la découverte (faciliter l'accès à de nouveaux lieux, pratiques et expériences)
- Animer l'espace public (investir les espaces extérieurs pour renforcer le vivre-ensemble et le sentiment de sécurité)

3. Types d'actions attendues

Les projets devront proposer des formats variés et complémentaires, favorisant la participation des habitants :

Séjours courts et expériences immersives (2 à 5 jours)

Pour encourager la découverte et la vie collective : Séjours nature, culturels, éducatifs ou sportifs...

Animations et activités à la journée

Pour proposer des temps réguliers et accessibles : Ateliers créatifs, culturels ou numériques, activités sportives et de bien-être, actions éducatives (débat, médias, sciences...), événements culturels (spectacles, concerts, projections...)

Animations en soirée

Pour renforcer la convivialité et toucher un public élargi : Soirées à thème (jeux, musique...), cinéma en plein air, spectacles, contes... ;

Une attention particulière sera portée aux actions proposées les week-ends et au mois d'août.

Sorties et découvertes

Pour favoriser l'accès aux loisirs et l'ouverture : Excursions à la journée (plage, nature, parcs...), visites culturelles ou pédagogiques, parcours de découverte du territoire, de la ville.

Projets participatifs et solidaires

Pour valoriser l'engagement et les dynamiques locales : chantiers jeunes ou éducatifs, actions intergénérationnelles, projets co-construits avec les habitants

4. Critères d'éligibilité

Pour être recevable, le projet devra répondre aux critères suivants :

Critère	Exigences
Public cible	Habitants des quartiers prioritaires
Période de réalisation	Entre juillet et septembre 2026

Porteur de projet	Association locale agissant de manière récurrente sur les QPV rouennais
Dimension collective	Projets collectifs, idéalement co-construit avec les habitants
Innovation / urgence	Réponse à un besoin non couvert ou proposition expérimentale
Partenariats	Collaboration avec au moins une structure locale (centre social municipaux ou associatifs, associations du quartier, autres services municipaux, etc.)
Budget	Budget réaliste et équilibré (cofinancement recommandé)
Cadre réglementaire	Respect des valeurs républicaines et des règles de financement public

5. Modalités de financement

- Montant de la subvention : de 500 € à 5 000 € par projet et par structure dans la limite de l'enveloppe disponible (environ 50 000 €)
- Taux de financement : jusqu'à 80 % du budget total
- Autofinancement (participation des bénéficiaires, activités génératrices de revenus ...) ou cofinancement (Etat, collectivités, CAF, mécénat ...) : obligatoire pour les 20 % restants
- Frais de gestion (frais bancaires, assurance, comptabilité, loyers...) : plafonnés à 5 % du montant de la subvention

6. Modalités de dépôt et calendrier

Tout projet devra

- être déposé sur la plateforme dauphin : <https://usager-dauphin.anct.gouv.fr/>
- faire précéder la mention « Appel à initiatives estivales VDR » dans l'intitulé du projet

Pour solliciter le **financement de la Politique de la Ville de la Ville de Rouen**, il conviendra de rechercher « ROUEN (76 037) » dans le champ « Communes » du budget prévisionnel.

Calendrier :

- Ouverture de l'appel à initiatives : 15 avril 2026
- Webinaire d'informations : 29 avril 2026 de 11h à 12h30
- Date limite de dépôt : 15 mai 2026
- Instruction des dossiers : deuxième quinzaine de mai 2026
- Validation des projets retenus en conseil municipal : 25 juin
- Notification des décisions : J+15 après le conseil municipal

- Versement des subventions : durant l'été – après réception de la convention. **Attention, compte-tenu du calendrier, le versement de la subvention interviendra pendant ou après la réalisation de l'action. Il est donc impératif d'en tenir compte notamment dans le cadre de votre gestion de trésorerie.**
- Mise en œuvre des projets : juillet – septembre 2026
- Transmission du bilan : avant le 31 décembre 2026

7. Accompagnement des porteurs de projets

Pour toute question ou accompagnement au montage de projet :

Hauts-de-Rouen : Eva BAH (absente du 13 au 24 avril) / eva.bah@rouen.fr - 06 98 67 01 72

Grammont St Sever Orléans : Mathilde Grossier (absente du 4 au 15 mai) / mathilde.grossier@rouen.fr
06 63 75 28 45

Durant les absences des chargées de mission, en cas de question, vous pouvez contacter :

Augustin Longueville, chef du service Politique de la Ville / augustin.longueville@rouen.fr

06 74 99 11 17

8. Engagement des associations bénéficiaires

En déposant un projet, les porteurs s'engagent à :

- Respecter les valeurs de la République (laïcité, non-discrimination, égalité).
- Mobiliser activement les habitants (communication, relais locaux, actions de terrain).
- Assurer la bonne utilisation des fonds alloués.
- Produire un bilan qualitatif et financier (justificatifs, photos, témoignages).
- Valoriser les actions soutenues par la Ville (exemple : logo de la ville sur les supports de communication).